LES POINTS DE LOCATION

LA CHAPELLE GLAIN // mairie : 02 40 55 52 23
DERVAL // Espace France Services : 02 40 81 82 26
ERBRAY // mairie : 02 40 55 01 11
FERCÉ // mairie : 02 40 28 87 57
GRAND-AUVERNÉ // mairie : 02 40 07 52 12
ISSÉ // mairie : 02 40 55 19 23
JANS // mairie : 02 40 51 43 73
JUIGNÉ-DES-MOUTIERS // mairie : 02 40 55 51 06
LOUISFERT // mairie : 02 40 81 26 72
LUSANGER // mairie : 02 40 07 83 08
MARSAC-SUR-DON // mairie : 02 40 87 54 77
LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE // mairie : 02 40 55 20 06
MOISDON-LA-RIVIÈRE // mairie : 02 40 07 61 07
MOUAIS // **mairie :** 02 40 07 73 41
NOYAL-SUR-BRUTZ // mairie : 02 40 81 16 23
PETIT-AUVERNÉ // mairie : 02 40 55 50 03
ROUGÉ // mairie : 02 40 28 85 20
RUFFIGNÉ // mairie : 02 40 28 82 52
SAINT-AUBIN-DES-CHATEAUX // mairie : 02 40 28 47 13
SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES // mairie : 02 40 55 52 77
SAINT-VINCENT-DES-LANDES // mairie : 02 40 55 38 29
SION-LES-MINES // mairie : 02 40 28 95 21
SOUDAN // mairie : 02 40 28 62 16
SOULVACHE // mairie : 02 40 28 80 52
VILLEPÔT // mairie : 02 40 28 66 20

LE TARIF

Les vélos sont accessibles à la location longue durée :

- 15 premiers jours gratuits pour un nouvel usager
- 1 semaine : 10 €
- 2 semaines : 15 €
- 1 mois : 25 €
- 3 mois : 70 €

En cas de vol de vélo déclaré auprès des autorités avec détérioration de l'antivol, une pénalité de 35 € sera appliquée. Une pénalité de 150 € sera appliquée pour tout vélo rendu en retard jusqu'à 48 heures après la fin du créneau indiqué initialement. Au-delà de 48 heures de retard, une pénalité de 300 € sera appliquée pour un retard inférieur à 7 jours, puis de 450 € par semaine supplémentaire (en complément d'un dépôt de plainte). En cas de détérioration du vélo, l'usager devra s'acquitter du montant exact des réparations.

LES CONTACTS

Tél. : 02 40 28 79 60
Email : mobilite@cc-chateaubriant-derval.fr
https://urlr.me/!velos-electriques-chateaubriant

Ce service est l'une des actions du **Plan Climat Air Énergie Territorial 2018/2023** de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval qui a fixé, parmi ses objectifs, la réduction de 30 % des déplacements individuels en automobile et l'augmentation de 10 % de l'usage des modes doux pour contribuer à la baisse des émissions de gaz à effet serre.

Châteaubriant Derval
Communauté de communes
LEADER
UNION EUROPÉENNE
Région PAYS de la LOIRE
CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Châteaubriant Derval
Communauté de communes

Vélo à assistance électrique

en location longue durée

SUR COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT-DERVAL

MODE D'EMPLOI

- les modalités
- le vélo
- les points de location
- le tarif
- les contacts

Vélos à assistance électrique en location longue durée | CCCD service Communication | Imprimerie Castel (papier éco-géré) | Septembre 2019 | v02

LES MODALITÉS

Les Mairies ou Maison de Services au Public sont les points de location des vélos à assistance électrique pour l'ensemble des habitants de l'intercommunalité. Elles disposent chacune de 2 ou 3 vélos. Elles vous accueillent pour réserver, payer puis récupérer votre vélo. **Louer un vélo, c'est simple et utile pour tous vos déplacements !**

ÉTAPE 1
Réserver un vélo

- contactez l'un des points de location présent sur le territoire
- choisissez une date pour la signature de votre contrat de location et la récupération de votre vélo

ÉTAPE 2
Réaliser le paiement

- le jour de votre rendez-vous, apportez votre pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une attestation de responsabilité civile et un relevé d'identité bancaire
- payez uniquement par prélevement bancaire l'intégralité du montant dû

ÉTAPE 3
Récupérer un vélo

- signez l'état des lieux de votre vélo
- récupérez les accessoires complé-mentaires fournis avec votre vélo : le chargeur de batterie, les sacoches arrières, le câble antivol et sa clé et la pompe de gonflage.

LE VÉLO

Le vélo à assistance électrique est adapté à vos trajets du quotidien avec :

1. une **batterie** dotée d'une autonomie de 75 km
2. un **afficheur** pour contrôler l'assistance électrique et suivre vos kilomètres parcourus
3. un **moteur** avec un couple de 80 newtons-mètres
4. un **panier** renforcé
5. un **antivol**
6. des **pneus** anti-crevaison
7. des **sacoches** imperméables
8. un **rétroviseur** gauche
9. une **pompe** manuelle

Pour utiliser l'assistance électrique :

- appuyez 2 à 3 secondes sur le bouton ⏻ sur le clavier de commandes. L'afficheur s'allume.
- l'afficheur vous propose de suivre, entre autre, l'état de charge de la batterie (batt) ainsi que le nombre de kilomètres parcourus
- choisissez avec les touches **+** et **−** votre niveau d'assistance électrique (niveau 5 = niveau maximum d'assistance)

Pour enclencher l'antivol :

- faites le tour d'un point fixe avec le câble renforcé
- tout en gardant la clé tournée vers le haut, insérez l'extrémité du câble dans le trou prévu à cet effet (situé sous la selle)
- maintenez toujours la clé tournée vers le haut tout en abaissant la manette pour bloquer la roue
- retirez la clé